



## ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE

(Articles R. 211-26 à R. 211-34 du Code du tourisme modifiés par le Décret n° 2017-1781 du 29 décembre 2017)

Nous, soussignés (dénomination)  
(Organisme de garantie collective,  
établissement de crédit, entreprise  
d'assurance ou groupement, répondant  
aux conditions prévues par les articles  
R. 211-26 et R. 211-29 du Code du  
tourisme)

**GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION**

Adresse  
Représenté par (Nom, prénoms)  
Qualité

126, rue de la Piazza - 93199 Noisy-Le-Grand Cedex  
Madame Elisabeth CHALON-LAMBERTIN  
Responsable juridique et exploitation

Declarons par la présente et en vertu du contrat n° **4000716703/0**, nous porter caution de :

Dénomination de la personne morale  
ou nom et prénoms de la personne  
physique

**EVASION AUX QUATRE COINS DU MONDE**

Adresse

Montauban  
97190 LE GOSIER  
**847 806 213**

SIREN

dans les conditions prévues par les articles L. 211-18 et R. 211-26 à R. 211-34 du Code du tourisme tels que modifiés par le Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 portant transposition de la Directive (UE) 2015/2302 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyages liées

La présente garantie est valable du **24 avril 2019** au **31 décembre 2021**.

La garantie financière s'étend aux activités exercées par les établissements secondaires (succursales ou points de vente de l'entreprise / l'organisme immatriculé) ou aux associations /organismes sans but lucratif (membres de l'union ou de la fédération immatriculée)

En toute hypothèse, la garantie financière cessera dans les conditions prévues par l'article R. 211-33 du Code du tourisme, tel que modifié par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015.

Fait à Noisy-le-Grand, **2 mai 2019**

Signature et cachet

Groupama Assurance-crédit & Caution  
Siège social : 8-10 Rue d'Astorg  
75008 Paris  
Bureaux : 126, rue de la Piazza  
93199 Noisy-le-Grand Cedex  
SA au capital de 20 000 000 euros  
RCS Paris B 380 810 233  
Entreprise régie par le Codes des assurances